

MAG

CHÂTELLERAULT

360°

QUAND
LES FRICHES
REVIVENT





Dimanche 31 mars, Châtellerauld a été témoin d'une montée des eaux historique. La crue de la Vienne a atteint 5,32 m, une hausse spectaculaire par rapport à la cote normale de 1,50 m. L'état de catastrophe naturelle a été déclaré, déclenchant une procédure accélérée.

Jean-Pierre Abelin remercie et salue l'efficacité des agents de la Ville et des élus, mobilisés en urgence pour venir en aide aux Châtelleraudais.

Les habitants sinistrés peuvent se signaler auprès du Service sécurité civile et salubrité publique de la Ville de Châtellerauld par téléphone (05 49 20 21 40 de 9h à 12h et de 14h à 16h, jours ouvrés) ou par mail (sante.publique@ville-chatellerauld.fr).





Édito



JEAN-PIERRE ABELIN

Maire

Frédéric Mitterrand, ancien ministre de la Culture, est décédé en mars dernier.

Il avait inauguré le conservatoire Clément Janequin en 2016 qui est, avec celui de Poitiers, d'un rayonnement départemental, et propose des enseignements de qualité et diversifiés.

Dernière nouveauté en date : la pratique du oud ! L'État nous a aussi beaucoup aidés pour la restauration du théâtre Blossac entre 2011 et 2013.

Vous le savez, nous avons un attachement particulier à la culture. Outre le conservatoire, notre école d'arts plastiques œuvre pour rendre la culture accessible à tous.

C'est d'ailleurs le thème choisi pour son 40^e anniversaire : « L'art dans la rue ! »

Je vous laisse la surprise de découvrir cette exposition en mai. J'en profite aussi pour saluer le partenariat entre l'artothèque et l'école Claudie Haigneré qui se traduit par une très belle exposition sur le thème du sport.

**Jeux Olympiques obligent !
Je le maintiens :
la culture est pour tous,
partout, tout le temps.
Soyons curieux !**

Jean Pierre Abelin



Signature du nouveau contrat de ville "Engagement Quartiers 2030".

Un nouveau contrat de ville pour Châtellerault

Châtellerault, Grand Châtellerault, la Préfecture de La Vienne et leurs partenaires ont signé, début avril, le nouveau contrat de ville "Engagement Quartiers 2030". Objectif : améliorer la qualité de l'habitat et le cadre de vie, soutenir l'emploi, la cohésion sociale et renforcer la sécurité des habitants des quartiers politiques de la ville (Lac-Renardières, Ozon, Châteauneuf et hyper-centre).

Aujourd'hui, environ 25% des Châtelleraudais résident dans l'un de ces quartiers. Une large concertation des habitants a ainsi été menée avec ces habitants et les acteurs locaux pour identifier les priorités par secteur. L'un des principaux enjeux reste d'améliorer encore la mixité sociale et d'agir en faveur de l'insertion professionnelle des personnes qui sont les plus éloignées du marché du travail. ●

Info +

Le Département de la Vienne a été retenu pour mettre en place, en lien avec France Travail, un accompagnement renforcé des bénéficiaires du revenu de solidarité active en 2024. L'expérimentation concernera le bassin d'emploi de Châtellerault et les quartiers.

VU SUR

LES RÉSEAUX



@MK.SousFrance

Crue de la Vienne, instant capturé.

ACTU

Raid Aventure revient pour une nouvelle édition pleine de sensations ! Rendez-vous samedi matin 20 avril devant l'Hôtel de Ville pour un temps fort spécial Jeux Olympiques avec toutes les équipes participantes. À partir de 10h, elles déambuleront en musique jusqu'à La Manu pour le départ de la compétition ! Et tout au long de la journée, retrouvez un food-truck et profitez des descentes en rappel des tours, gratuites et ouvertes à tous à la Manu.

La flamme olympique
passera par Châtellerauld
samedi 25 mai.

BREF !

PAROLE AUX JEUNES EST DE RETOUR !

Cet événement dédié aux 12 à 25 ans se tiendra **mercredi 17 avril**, au complexe culturel de l'Angelarde. Les jeunes participants, sollicités par les partenaires de la Ville (Maisons de quartier, Mission Locale Nord-Vienne, Afpa...), et les élus échangeront sur différentes thématiques afin d'améliorer leur quotidien (vie sportive et culturelle, commerce et attractivité, événements festifs et vie nocturne, sécurité, espaces verts, mobilité et déplacements). **La restitution, ouverte au public, se tiendra à partir de 17h15.** Puis place à une soirée festive !

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans le portrait de Pauline Séchet du numéro précédent. Il fallait lire "*Nous avons trouvé **presque** tous les personnages*". Pauline recherche pour l'adaptation de son roman "Éclats" un acteur d'apparence lycéen, métis, vivant à Châtellerauld ou ses alentours et disponible lors des week-ends et vacances scolaires.

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Le Centre de Secours de Châtellerauld recherche des sapeurs-pompiers volontaires ! Rejoignez l'équipe de près de 100 sapeurs-pompiers au Centre de Secours de Châtellerauld. Une réunion d'information est prévue **le jeudi 25 avril à 18h15 au CSP Châtellerauld, rue Raymond Pitet.**

Châtellerauld fait brûler la flamme

20
TERRE
DE JEUX
24

À l'occasion des 33^e Jeux Olympiques organisés en France, Châtellerauld se met au rythme de l'olympisme ! Événement à ne pas manquer : la flamme passera en centre-ville, samedi 25 mai.

Le 25 mai prochain, Châtellerauld s'apprête à vivre un événement extraordinaire... À l'initiative du Département, la flamme olympique traversera la ville sur 4 kilomètres. Des relayeurs, sélectionnés pour leur engagement associatif et leur passion pour le sport, auront l'honneur de porter la flamme et de la faire briller.

La marraine de cette étape se nomme Alicia Mandin, championne du monde en 2017 du 100 m brasse de natation sport adapté. La nageuse châtelleraudaise de 34 ans a également participé aux Jeux paralympiques de Londres 2012. Quant au parrain de l'événement, il s'agit de l'Alterna Stade Poitevin Volley Ball.

DES ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Tous les habitants de Châtellerauld sont donc invités à vivre ce grand moment de ferveur. Des activités sportives et culturelles viendront rythmer le passage de la flamme. Animations

sportives, flash-mob, performances musicales et jeux ponctueront cette journée forte et symbolique. Le convoi partira vers 11h place Winston Churchill (arrivée du public à partir de 9h30). Le point culminant de cet événement sera la cérémonie d'arrivée de la flamme qui se déroulera devant l'Hôtel de Ville de Châtellerauld à midi. Cet événement historique devrait laisser un très beau souvenir dans la mémoire de chacun. ●

Info +

La circulation et le stationnement seront perturbés sur tout le parcours du passage de la flamme, samedi 25 mai. Le stationnement dans les parkings municipaux et places à horodateurs sera gratuit en dehors, évidemment, des zones où le stationnement sera interdit.

Retrouvez l'ensemble des informations sur ville-chatellerauld.fr/animations/jo

C'EST LA PANIQUE OLYMPIQUE À LA MANU !

À la Manu, on y danse, on y danse. Rendez-vous le 4 mai pour *Panique olympique* ! Une joyeuse vague humaine emmenée avec un enthousiasme communicatif, sur le thème des Jeux Olympiques. Cette grande performance dansée par une communauté de 150 personnes est une idée d'Agnès Pelletier, de la compagnie Volubilis. En amont des JO, la chorégraphe rassemble des danseurs amateurs, ou pas danseurs du tout, adultes et enfants dès 10 ans, pour les inviter à se mouvoir dans l'espace public. Cette épopée chorégraphique a débuté en 2018. Depuis, elle grandit de ville en ville en Nouvelle-Aquitaine. Déjà près de 4 000 danseurs ont rejoint l'aventure. ●

Panique olympique, le 4 mai à 17h, esplanade de la Manu. Gratuit.

QUAND LES FRICHES REVIVENT

Belles endormies ou véritables "verrues"... Quoi qu'on en dise, les friches représentent finalement de véritables opportunités pour la Ville. Depuis 2008, la municipalité s'emploie à les transformer.

Des dizaines de bâtiments laissés à l'abandon, sans occupation, connaissent aujourd'hui une seconde vie, tant sur le plan économique que culturel ou sportif. Pour y parvenir, il ne suffit pas d'un claquement de doigt. Identifier le(s) propriétaire(s), acquérir les biens, les dépolluer le cas échéant, convaincre des investisseurs et porteurs de projets, réaliser des travaux, le tout en prenant en considération les contraintes urbanistiques, sociales, environnementales... Cela nécessite du temps et beaucoup d'efforts. Et pourtant, la Ville ne baisse pas les bras et s'attaque à chaque parcelle laissée... en friche.

MARYSE LAVRARD

Première adjointe
en charge de l'urbanisme



"La réhabilitation des friches va dans le sens de l'urbanisation d'aujourd'hui. On reconstruit la ville sur la ville. On ne s'étend plus : on récupère ce qui est en friche, on démolit, on rebâtit ou on restaure, et on repart sur un nouveau projet pensé pour les habitants et ceux à venir."



L'îlot de Laâge en pleine transformation.



La Réhabilitation en cours de l'immeuble Colbert.

La ville nouvelle



D'anciens commerces, de vieux entrepôts, des immeubles laissés à l'abandon. Certains y voient des friches, la municipalité l'occasion de façonner la ville de demain ! Plusieurs projets sont en cours pour offrir de nouveaux lieux de vie, de loisirs et d'habitat aux Châtelleraudais. On les passe en revue.

ÎLOT DE LAÂGE

Un nouveau quartier émerge à deux pas du centre-ville. Le site de l'ancienne école de gendarmerie est en pleine transformation. Le bâtiment central, réhabilité de fond en comble, accueillera **une résidence pour seniors de 124 logements**. Deux extensions, une aile nord et une aile sud, sont en cours de construction pour une livraison prévue début 2025. Par ailleurs, la Ville va aménager à l'automne **un parc public paysager et arboré**, dont l'ouverture est envisagée au cours du second semestre 2024.

Le nouveau commissariat a lui déjà ouvert ses portes en juin 2020 au sein de l'ancien dortoir de l'ex-école de gendarmerie. Le terrain avait été cédé au ministère de l'Intérieur à titre gracieux par la Ville.

HÔTEL DU CYGNE SAINT-JACQUES

Ce remarquable hôtel particulier est inscrit aux Monuments historiques. Il fait actuellement l'objet d'une vaste opération immobilière pilotée par la société Buildinvest. Le chantier en cours permettra d'aménager **14 appartements** de standing. La réception est prévue avant la fin de l'année.

IMMEUBLE COLBERT

Ce bel ensemble bénéficie d'un programme de réhabilitation assuré par la Sem Habitat. La réception est prévue au premier trimestre 2026. L'objectif est de **recréer 9 logements, ainsi qu'un local commercial de 100 m²**. Un jardin ou une cour intérieure sera aménagé. Le coût de l'opération est estimé à 1,8 million d'euros, avec notamment une participation du Fonds "friche" de l'État.

VICTOR HUGO

La Ville de Châtelleraut a exercé son droit de préemption urbain pour acheter l'ensemble immobilier du 46 boulevard Victor Hugo, à l'abandon depuis 15 ans et qui fait l'objet d'un arrêté de péril. Un projet urbain global est à l'étude.

ANCIENNE ÉCOLE PAUL BERT

Portée par le bailleur social Soliha, la phase 2 de la réhabilitation de l'ancien établissement scolaire de la rue Rasseteau a permis de **créer 6 logements, dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite**, dans l'immeuble côté cour. Il sera inauguré en mai.



De nouveaux logements ont été aménagés au sein de l'ancienne école Paul Bert.

LE CINÉ A

La Sem Habitat doit racheter l'ancien cinéma Le Ciné A, boulevard Blossac pour créer **une cellule commerciale en rez-de-chaussée et des logements aux étages**. ●



UN NOUVEAU RESTAURANT EN BORDS DE VIENNE

L'îlot des Cordeliers, rive droite, a bénéficié d'un vaste programme de réhabilitation. L'ensemble des logements est aujourd'hui vendu ou loué. Dans l'immeuble restant, un restaurant va bientôt s'implanter.



Sur La friche d'Isoroy, deux entreprises se sont implantées : Arco et Sotomet.



Quand les friches industrielles se transforment

La Ville et l'Agglomération de Grand Châtelleraut s'ingénient à donner une seconde vie aux friches industrielles. C'est un travail de longue haleine qui nécessite ténacité et détermination. Avec des résultats à la clé !

Remontons le temps... 2009 : l'entreprise de fabrication de panneaux de bois **Isoroy** ferme définitivement ses portes. Aujourd'hui, en lieu et place de la friche laissée par l'usine, deux entreprises s'épanouissent. **Sotomet**, fabricant de tubes et tuyaux pour les forages, fête en ce mois d'avril ses 30 ans. L'entreprise est leader de son secteur. De son côté, **Arco**, spécialisée dans la maroquinerie de luxe, a ouvert une deuxième usine en juin 2023. Ces success-story ont pu s'écrire à Châtelleraut grâce au travail mené par la Communauté d'agglomération. Les 7 ha de l'usine désaffectée ont été entièrement réhabilités. Il a fallu excaver les sols souillés, démolir des bâtiments et aménager les lieux pour attirer des repreneurs. *"Nous nous sommes immédiatement emparés de la problématique d'Isoroy, rappelle Jean-Pierre Abelin, maire-président de Grand Châtelleraut. En matière de friche, il faut savoir*

être réactif." C'est un exemple de réussite, mais pas le seul. On se souvient de la reconversion de **New Fabris**. Le site de l'ancien équipementier automobile a été totalement transformé. Le fabricant de panneaux solaires **VMH Energie** s'y est implanté dès 2014. Deux nouvelles entreprises le rejoignent cette année : **Metal Additive Technologies** et **Sofrilog**.

D'AUTRES PROJETS EN COURS

Ce n'est pas fini ! La friche **Panavi**, située sur la zone du Sanital, au nord de Châtelleraut, va, elle aussi, connaître une seconde vie. **Bimbo SQR** y plantera d'ici 2025 son nouveau site de production. La multinationale spécialisée dans la boulangerie industrielle, prévoit d'entièrement réhabiliter les 21 500 m² de parkings, quais et bâtiments. Autre bonne nouvelle, la friche de l'ancienne entreprise de transports **La Star**, rachetée par

l'Établissement public foncier pour le compte de la Ville, va elle aussi être réhabilitée. Après une longue dépollution financée en très grande partie par l'État, le site va devenir **un multiplex de loisirs** avec **bowling**, bar, restaurant... Ouverture prévue en décembre 2025.

Enfin, la Ville travaille actuellement avec un porteur de projets privé pour reprendre le foncier de l'ancienne entreprise de salle de bains/sanitaires **Cédéo** située à côté du square Gambetta. Cela pourrait, par exemple, devenir **un complexe hôtelier**.

En dehors des emplois créés sur le territoire, cette politique de reconversion des friches menée par nos collectivités est aussi une marque de dynamisme du territoire et de sa capacité de rebond. ●

Une verrue va disparaître en centre-ville

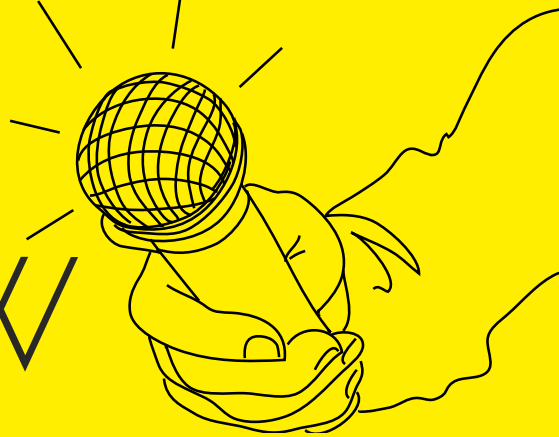
Reportée, la **démolition de l'îlot Z** à la croisée de la rue Bourbon et de la rue Colbert va démarrer le 13 mai prochain. Les travaux ont été retardés pour des raisons administratives afin de parfaire le montage des financements. Cet ensemble de quatre bâtiments vétustes, pour une surface totale de 900 m², va ainsi disparaître. C'est le bailleur social Immobilière Atlantic d'Aménagement qui porte la réalisation de ce chantier, dans le cadre d'Action Cœur de ville.

L'emprise du chantier sera clôturée, mais un accès piéton sera aménagé pendant toute la durée des travaux. Les commerces resteront ouverts, même ceux situés aux abords du chantier comme Le sens du Jeu ou Stop ou encore.

Info +

L'opération s'effectue avec le soutien financier de l'État (notamment Fonds Friche et Fonds de Restructuration des Locaux d'Activité), de l'Union Européenne, du Fonds Européen de Développement Régional, de Grand Châtelleraut, du Département, d'Action Logement et de la Banque des Territoires.

L'interview



MARYSE LAVRARD

Première adjointe en charge de l'urbanisme



LES FRICHES REPRÉSENTENT

UN VRAI POTENTIEL

Les friches n'ont pas bonne presse.

Mais plutôt que de les considérer

comme un problème, la Ville y voit

une opportunité. Pouvez-vous nous

expliquer pourquoi ?

La reconversion des friches à Châtellerauld est un élément important de notre stratégie de développement urbain. Ces friches représentent un vrai potentiel pour répondre aux besoins actuels de la population. Des locaux commerciaux laissés vacants depuis des années permettent ainsi de créer des logements spacieux qui permettent d'attirer des familles en centre-ville. C'est le cas de l'immeuble Colbert par exemple.

Quelles sont les étapes nécessaires

avant de parvenir à réhabiliter une

friche ?

Les défis sont nombreux. Tout d'abord, il y a souvent des questions de pollution ou de dégradation sur ces sites, ce qui nécessite du temps, des financements et des efforts importants pour la Ville

et ses partenaires. Ensuite, il y a la question de la réaffectation de ces espaces. Il est important de trouver des utilisations qui correspondent aux besoins des habitants et qui contribuent à dynamiser la vie urbaine.

Pouvez-vous nous donner des

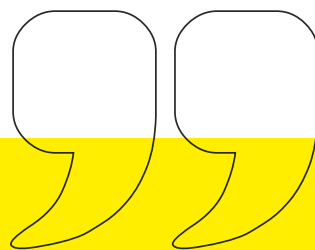
exemples de réussites dans la

reconversion des friches à

Châtellerauld ?

Un exemple récent est la transformation de l'îlot des Cordeliers en bords de Vienne où un **restaurant avec cave à vin** va ouvrir d'ici la fin de l'année. C'est une excellente nouvelle qui est le fruit d'un long travail !

Bientôt, nous allons créer un **parc urbain** sur le site de **l'îlot de Laâge**. Nous avons également vu des friches industrielles être réhabilitées pour accueillir des logements, des commerces, des espaces de loisirs, etc. C'est le cas de La Star par exemple. Notre objectif est de continuer à transformer ces espaces abandonnés en lieux qui enrichissent l'attractivité de notre ville.





La Manu, le parfait exemple

Au cœur du Grand Atelier, musée d'art et d'industrie, un espace est réservé à l'histoire de La Manu qui a bien changé au cours des dernières décennies !

Quand on parle de reconversion de friches réussie à Châtelleraut, on pense immédiatement à La Manu. Riche de ses bâtiments historiques et de son patrimoine industriel, ce lieu compte parmi les favoris des Châtelleraudais. Il incarne la conjugaison du passé, du présent... et du futur !

"La Manu" est aujourd'hui l'un des lieux emblématiques de la ville et un véritable symbole de son histoire. Plusieurs décennies - près de 50 ans - ont été nécessaires pour assurer sa reconversion, tout en préservant son patrimoine industriel et architectural.

- L'atelier principal, où étaient notamment fabriqués les célèbres fusils Lebel, est devenu... **Le Grand atelier, musée d'art et d'industrie**. En 2019, d'importants travaux de rénovation ont notamment permis de créer un espace dédié au Cabaret du Chat noir du Châtelleraudais Rodolphe Salis.
- Les plus "petits" ateliers situés sur les bords de Vienne ont été détruits. Aujourd'hui, on y trouve **le skate-park**.
- Dans le bâtiment en face, les anciennes forges qui servaient à la fabrication des armes blanches ou des canons des armes à feu abritent aujourd'hui la **patinoire** baptisée... **La Forge**, évidemment. Du feu, à la glace !
- **L'école d'apprentissage** de La Manu n'a pas perdu sa vocation. Elle accueille l'association pour la formation professionnelle des adultes (Afpa).
- La **centrale thermique** générait de la vapeur qui alimentait de puissants moteurs capables d'entraîner les machines-outils des ateliers. L'édifice a été laissé à l'abandon après la fermeture de la Manufacture. Aujourd'hui, les élèves de l'**École Nationale de Cirque** y enchaînent les acrobaties. Les **cheminées** de la chaufferie sont aujourd'hui les fameuses **tours Vilmouth**.
- Le **bâtiment de l'horloge**, aussi appelé bâtiment du directeur, est le plus ancien édifice de la Manu. En 2011, des travaux de restauration sont menés et l'édifice est transformé en **conservatoire**.
 - Le plus grand bâtiment du site - 8 000 m² ! - est occupé par le **centre des archives de l'armement et du personnel civil**. Et pourtant, cette surface ne suffit pas à abriter l'ensemble des documents puisque une extension a été inaugurée en 2023.

"La Manu" est l'une des meilleures incarnations des capacités de reconversion et de rebond du territoire. Elle témoigne de la capacité de Châtelleraut à s'adapter aux changements économiques et à transformer des friches en opportunités économiques, culturelles et sportives. ●

SOUVENEZ-VOUS...

Auparavant, un gros transformateur trônait en plein milieu d'un parking, place Émile Zola. On profite aujourd'hui d'une place piétonne agréable et conviviale, où l'on peut flâner, s'installer à la terrasse d'un café, profiter d'animations, ou simplement bouquiner à l'ombre des deux corolles végétalisées. Esplanade Alaman, l'ancien hôpital constitué de 11 bâtiments n'est plus qu'un souvenir. Le site accueille désormais le cinéma le Loft, l'Office de tourisme, l'école Claudie Haigneré et bientôt un nouveau bar : le Levrette Café, esplanade Alaman. Sans oublier le parking des Trois Pigeons à la place d'un garage à l'abandon, les résidences jeunesse Chat Noir et Chat Neuf...

UNE ÉTUDE LANCÉE POUR CHÂTEAUNEUF

À Châteauneuf, trois maisons laissées à l'abandon ont été démolies et un immeuble situé cour des Philippeaux, rue d'Antran, est en cours de curage. C'est le prélude à une réflexion menée sur la rénovation urbaine de l'ensemble du quartier. L'étude a été lancée le 8 avril dernier.



ÉCO

La réunion de lancement a eu lieu début février, sous l'égide de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Grand Châtelleraut, et en présence des partenaires du programme.

Territoires d'industrie

Travailler collectivement pour l'avenir

Officiellement lancée en février dernier, la phase 2 du programme Territoires d'industrie vise à accélérer les projets industriels locaux. Un comité de pilotage rassemblant plusieurs dirigeants du territoire a ainsi été mis en place. Témoignages d'acteurs impliqués dans le dispositif.

"C'est une très belle démarche qui permet de combiner puissances publiques et tissu industriel local. Cela permet aux chefs d'entreprise de se rencontrer et d'échanger. Des groupes de travail ont été mis en place pour trouver des solutions à des problématiques communes. Sur les compétences, la mobilité, la revalorisation des friches, des questions pragmatiques ont été soulevées. Soutenir l'emploi industriel, c'est aussi soutenir les emplois induits ! C'est aussi dire que l'industrie a changé, que ce n'est absolument plus celle des livres d'Émile Zola. Aujourd'hui, il y a des robots à faire fonctionner, des plans à imaginer, des pièces à fabriquer..."

David Lemaître, directeur du site Andritz Euroslot

"En tant qu'industriels, nous avons des efforts à faire pour faire connaître nos métiers, nos savoir-faire aux jeunes générations. Nous devons trouver plus de passerelles entre l'industrie et les écoles. Cela passe par des visites, des échanges. Il nous faut expliquer notre réalité, notre vécu pour attirer, attiser la curiosité. Les formations existantes restent encore trop théoriques. Une personne confrontée à la réalité des machines, de la production aurait moins de surprises en arrivant dans l'entreprise. Sur le partenariat avec la collectivité, ensemble, nous devons continuer à faire la promotion du territoire, à faire connaître les avantages du local : le cadre de vie, la richesse industrielle du tissu local, les savoir-faire historiques, la proximité avec l'autoroute, la liaison avec la région parisienne, le foncier disponible..."

Sébastien Lepontois, directeur du site Essity

"Le Radec est une association qui accompagne les entrepreneurs et qui participe à l'animation du territoire. Nous sommes donc partie prenante dans ce label. Parmi les axes à travailler, il y a celui de la formation et des jeunes. La formule d'apprendre en faisant est un système à retenir. Dans les formations à proposer, il faut plus de pratique et moins de théorique. Cela peut prendre la forme de partenariats plus poussés avec des lycées ou d'une école de production. Nous devons en tout cas travailler en ce sens. Le volet innovation va être primordial pour se différencier demain sur le marché et apporter une valeur ajoutée à l'entreprise.

En tout cas, la dynamique est bonne. Les industriels sont parties prenantes avec le soutien des collectivités et de l'État, il faut continuer dans cet état d'esprit et concrétiser."

Frédéric Reguillot, président du Radec

(Regroupement des acteurs pour le développement économique châtelleraudais)



TERRITOIRES D'INDUSTRIE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La phase 2 du programme Territoires d'industrie a été lancée pour la période 2023-2027.

183 territoires ont ainsi reçu la labellisation du Ministère de l'industrie, parmi lesquels Grand Châtelleraut.

La réunion de lancement a eu lieu début février, sous l'égide de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Grand Châtelleraut, et en présence des partenaires du programme (Bpifrance, Ademe, Banque des territoires, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, France Travail, le Medef, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie...). Les industriels ont ainsi pu faire remonter leurs besoins et leurs attentes.

Le portage de la démarche est assuré par un binôme élu-industriel. D'un côté Jean-Pierre Abelin, président de Grand Châtelleraut, et de l'autre Christophe Salagnad, directeur général de Danisco France et David Lemaître, directeur général d'Andritz Euroslot.

C'EST QUOI L'UNION EUROPÉENNE ?

L'Union européenne est l'association de 27 États dans les domaines économique et politique afin d'assurer le maintien de la paix et de favoriser le progrès économique et social.

Les pays de l'Union partagent plusieurs valeurs importantes, notamment celles de veiller à ce que tous ses citoyens soient égaux et que leurs droits soient respectés. Les 27 États travaillent main dans la main sur des sujets de fond, notamment dans l'objectif de promouvoir le bien-être de leur peuple.

Autre avantage ? La possibilité de circuler librement dans tous les États membres.

Chacun peut y vivre, y étudier et y travailler !

L'Europe offre la possibilité aux jeunes entre 16 et 25 ans, d'effectuer une mission de volontariat d'une durée de 6 à 12 mois dans un domaine qui les intéresse (humanitaire, environnement, santé...).

"Il existe deux programmes permettant aux jeunes de partir à l'étranger : le service civique et le corps européen de solidarité", explique Armand Abengoyap, animateur et formateur jeunesse au 4. ●



Info +

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. On votera pour élire les députés qui nous représenteront au Parlement européen.

QUI QUE QUOI ?



PÉPITE D'ARCHIVES : DES FLEURS POUR L'ACADIE

Une petite liasse conservée au centre des archives de Grand Châtellerault témoigne d'un beau geste effectué par notre municipalité il y a près d'un siècle.

**En savoir plus
sur cette belle histoire**





Comment devenir assesseur d'un bureau de vote ?

**Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin.
Pour tenir les bureaux de vote, il faut des assesseurs.
On vous explique leur rôle.**

Le rôle des assesseurs est essentiel dans le bon déroulement d'une élection car ils s'assurent de la régularité du scrutin. Rien que ça ! Vous les avez déjà croisés dans votre bureau de vote.

Ce sont de simples citoyens, comme vous ! Mais ces hommes et ces femmes ont choisi de donner quelques heures d'un de leurs dimanches pour participer à la vie citoyenne de leur commune. Aux côtés d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire, les assesseurs ont pour mission de vérifier l'identité des électeurs,

tamponner les cartes électorales, faire signer les listes d'émargement, gérer les procurations puis participer au dépouillement.

PORTEZ-VOUS VOLONTAIRE !

Soyez des nôtres / venez (nous) rejoindre (dans) cette grande aventure citoyenne, candidatez à un poste d'assesseur bénévole ! Les critères sont simples : être inscrit(e) sur la liste électorale de Châtellerault et être disponible le dimanche 9 juin entre 7h45 et 21h environ. ●



Info +

**Pour vous porter volontaire,
rendez-vous sur le lien ci-dessous :**

**[ville-chatellerault.fr/vie-municipale/
elections/assesseurs](http://ville-chatellerault.fr/vie-municipale/elections/assesseurs)**



Ces documents racontent l'histoire d'un cadeau châtelleraudais qui a traversé l'océan en paquebot. La liasse contient notamment la photo d'un joli parterre de fleurs ¹ situé dans le parc national acadien de Grand-Pré dans la province de Nouvelle-Écosse au Canada, avec une pancarte ² indiquant que ces plantes sont un cadeau du maire et des citoyens de Châtellerault, terre d'accueil de nombreux expatriés acadiens. L'histoire de ce grand voyage botanique commence le 24 janvier 1932, quand le professeur poitevin Ernest Martin (1893-1989) en mission au Canada écrit à la mairie de Châtellerault et lui propose "une occasion unique d'attirer dans notre beau pays [...] le touriste acadien et même l'américain" : offrir à ce parc "quelques rosiers, fleurs à planter, bulbes et graines". La mairie répond positivement et envoie les plantes demandées deux mois plus tard. Reçues avec gratitude, elles sont disposées au cœur du site historique. Certaines grandissent bien, comme en témoigne la photo de ce pommier ³ prise à Grand-Pré quelques années plus tard par le pépiniériste Paul Jutant et offerte au maire Louis Ripault. ●

Centre des archives de Grand Châtellerault 1 | 24p.

HOP HOP HOP

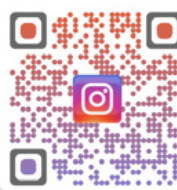
Culture, sport et plus encore

BREF !



L'école d'arts plastiques

fête ses 40 ans !



Découvrez
les coulisses de l'EAP

2024 est une année particulière pour l'école d'arts plastiques (EAP) de Châtelleraut puisqu'elle fête ses 40 ans. Pour l'occasion, elle organise une exposition originale, en plein air, sur les panneaux d'affichage publicitaires de la ville.

Et si on mettait l'art dans la rue ? Pour ses 40 ans, l'École d'arts plastiques de Grand Châtelleraut organise une exposition "**Hors les murs**".

À partir du mois de mai, les habitants de Châtelleraut découvriront plusieurs œuvres d'un même artiste, éditées et affichées sur les panneaux publicitaires de la ville.

"Nous avons fait appel à une vingtaine d'artistes venus en résidence à l'EAP, à certains professeurs

actuels et à des artistes de renom pour exposer sur le thème de *l'œuvre en série*", détaille Antoine Réguillon, directeur de l'École d'arts plastiques. Photographie, sculpture, vidéo, broderie ou encore couture... Les arts plastiques dans leur diversité seront célébrés.

Une façon originale d'annoncer l'exposition qui aura lieu **du 24 mai au 30 juillet** au centre d'art contemporain." ●

UNE CONSOLE DE JEU À GAGNER À LA FORGE !

Un très beau concours vous attend **mercredi 17 avril** à la patinoire La Forge. Vous pourrez tenter de remporter une console de jeux portable en entrant... dans la Cabine infernale ! Objectif : récupérer un maximum de coupons à l'intérieur de la cabine. en 30 secondes et pas une de plus ! Concours sans limite d'âge.

Mercredi 17 avril, de 14h à 17h, à la patinoire La Forge.

TOUT UN UNIVERS DE LEGO

Les samedi 20 et dimanche 21 avril, une exposition de constructions en briques Lego® réunira une quinzaine de passionnés de ce jeu presque centenaire. Ils présenteront leurs créations personnelles. "*Certaines s'étendent sur plusieurs mètres linéaires et sont motorisées*", précise Séverin Fournier, président des Briques du Poitou, l'association organisatrice. Un régal pour les yeux et l'imagination.

Les samedi 20 et dimanche 21 avril, samedi 10h-18h, dimanche 10h-17h, salle Camille Pagé.

Entrée : 3 €, gratuit moins de 8 ans.

Une journée pour admirer
les véhicules anciens



La Journée Nationale des Véhicules d'Époque se tiendra **dimanche 28 avril**, à Châtelleraut. Ce bel événement attire toujours une foule de passionnés de voitures anciennes et les curieux de tous âges. Des modèles emblématiques, restaurés avec amour, seront exposés, offrant un voyage dans le temps. De la mythique Citroën 2CV à la légendaire Porsche 911, chaque véhicule raconte une histoire unique. Les propriétaires partageront volontiers anecdotes et astuces de restauration. À l'honneur cette année : la Citroën Traction pour ses 90 ans, la Ford Mustang et ses 60 ans ainsi que les 100 ans de la marque MG. Une journée incontournable pour les amateurs de vintage et les nostalgiques de belles mécaniques. ●

Info pratique

Dimanche 28 avril, de 10h à 18h, boulevard Blossac.

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les textes d'expression des élus doivent " parvenir corrigés " à la rédaction du magazine.
Celle-ci décline toute responsabilité sur l'orthographe ou le non-respect de la ponctuation des textes ci-dessous.

EXPRESSIONS

LAC-RENARDIÈRES / OZON, CHÂTEAUNEUF / CENTRE-VILLE : UNE POLITIQUE DE LA VILLE AMBITIEUSE POUR LES QUARTIERS

Le 3 avril, la Ville a signé son nouveau «contrat de ville» pour la période 2024-2030. Le Conseil municipal l'avait approuvé par délibération du 8 février 2024. Ce contrat, intitulé « engagement quartiers 2030 » est signé avec de nombreux partenaires : l'Agglomération, l'État dans ses différentes composantes locales, la Région, le Département, France Travail, ... 16 signataires au total ! Ceci illustre la volonté commune des autorités de concentrer leur action sur certains quartiers.

Le nouveau contrat de ville bénéficie à 4 «secteurs», regroupés en 2 quartiers : d'une part Lac-Renardières / Ozon (4 400 habitants) ; d'autre part, Châteauneuf / centre-ville (2 800 habitants) ; soit un total de près de 7 200 habitants : c'est près d'un Châtelleraudais sur 5 qui réside en « quartier prioritaire » !

90 « pistes d'actions » y sont déclinées, fruit d'une large concertation avec les acteurs institutionnels et surtout des habitants eux-mêmes.

Tout au long des 7 ans du contrat, la politique de la ville va accompagner certains projets concrets selon les quartiers. Exemples : à Ozon, la reconstruction d'un espace de vie

social ; en centre-ville, la création d'un tiers-lieu dédié à la jeunesse ; au Lac-Renardières, des actions pour favoriser la place des femmes dans l'espace public. À Châteauneuf, la Ville organisera des initiatives citoyennes (association des acteurs et commerçants de Châteauneuf, les Reines du quartier, Quartier Libre...) et va aider à structurer une offre jeunesse.

Grâce aux Opérations de Rénovation Urbaine (ORU), le bâti et la qualité de vie se sont améliorés dans les quartiers d'Ozon ou du Lac-Renardières.

Il faut des politiques volontaristes, conjuguées avec nos partenaires, en particulier l'État, pour transformer durablement l'image et la qualité de vie d'un quartier. La Majorité municipale constate qu'il est nécessaire d'éviter « d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté ». Il s'agit, au contraire, de rechercher la mixité des populations, en leur offrant un cadre de vie, un habitat et un niveau de services qualitatifs.

C'est ainsi qu'autour du Maire, la Majorité municipale œuvre pour un véritable « Ozon bis » sur Châteauneuf. En résumé, le but est d'offrir un cadre de vie toujours plus agréable aux Châtelleraudais.

Le groupe de la Majorité municipale,
lequipeabelin@gmail.com

CCAS : LA MAJORITÉ ENTRE ARROGANCE ET INCOMPÉTENCE

Après avoir annoncé haut et fort, avec une forme d'arrogance, de très grosses augmentations des tarifs et des charges pour les résidents des résidences autonomie, la majorité recule car ces mesures ne peuvent pas s'appliquer en l'état !

Il aura fallu l'intervention des résidents, de leurs familles et des élus d'opposition pour que la Ville vérifie la légalité de ses propositions. Cabinet d'avocats, Services de l'État, Préfecture ont été mobilisés et concluent qu'en effet, le CCAS est hors du cadre légal ! Depuis 16 ans, personne dans les majorités successives de M. Abelin ne s'est posé la moindre question... Cerise sur le gâteau, le budget 2023 du CCAS enregistre un excédent de 1 Million, soit la subvention supplémentaire accordée par la Ville. De qui se moque-t-on ? Des usagers, des habitants et, c'est bien moins grave, de nous élus d'opposition.

Nous resterons très vigilants sur les résidences autonomie mais aussi sur les crèches qui sont au « menu » 2024 de la majorité !

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste "Ma Ville, Solidaire et Écologique"
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

Texte non reçu dans le délai imparti.

Isabelle Verdier Muguet, Stéphane Verdier,
Conseillers municipaux du Rassemblement National
pour la Ville de Châtelleraut

CONTINUONS DE DÉFENDRE LES CAUSES JUSTES, LA SOLIDARITÉ POUR NOS PERSONNES ÂGÉES

Sans l'opposition des élus communistes, l'aide de la CGT pour l'information, le soutien aux personnels et usagers pour préserver service public et emplois, sans la mobilisation des usagers et des familles, il n'y aurait pas eu de marche arrière de la municipalité.

Grâce à ces luttes, une association s'est créée et nous nous en félicitons.

L'Association de défense des usagers des résidences d'autonomie souhaite unir toutes les forces pour s'opposer à la politique antisociale de la municipalité.

Elle entend représenter et défendre les intérêts individuels et collectifs des résidents.

Les élus communistes soutiendront dans leur combat, l'association et seront toujours à leurs côtés pour veiller à la mission sociale du CCAS.

Patricia Bazin, Pierre Baraudon UPVH
contact@unispourvivreheureux.fr
Facebook : Châtelleraut : Unis pour vivre heureux

RÉSIDENCES AUTONOMIE : À EN PERDRE SON LATIN !

Janvier 2024 pour combler un déficit de 700 000 euros et se mettre aux normes de facturation sur les 4 résidences autonomie la ville annonce une augmentation pouvant aller jusqu'à 40% pour les résidents.

Mars 2024, Patatras en commission, la ville annonce que pour des questions légales (convention avec la Caf notamment) il n'y aura pas d'augmentation voir une légère baisse. Quid du déficit ? En 2 mois 700 000€ de retrouvés ? Ou alors il n'y avait pas de déficit ? La question reste entière et sans réponse !

David SIMON
Conseiller Municipal de Châtelleraut
Conseiller Communautaire de Grand Châtelleraut
Contact : davidsimon.chatelleraut@gmail.com



RETROUVEZ VOTRE VILLE EN LIGNE SUR
ville-chatelleraut.fr



Bimensuel d'information de la Ville de Châtelleraut
05 49 23 64 50
mag@ville-chatelleraut.fr
Ville de Châtelleraut
78 boulevard Blossac | 86100 Châtelleraut

Directeur de la publication : **Jean-Pierre Abelin**
Directrice de la communication : **Caroline Matton**
Rédactrice en chef : **Florie Nivole**

Équipe rédactionnelle :
Élodie Heurtault, Florie Nivole, Hélène de Montagnac,
Sébastien Boulon, Aurélien Decker, Aurore Ymonnet,
Valentine Schira, Marine Nauleau, Mathilde Wojtylac
Photographes : **Iboo Création, Nicolas Mahu,**
Kévin Maillet
Photo couverture : **Iboo Création**
Illustrations : **Valérie Gibaud**
Création graphique : **Florian Houdmon**
Mise en pages : **agence Chat Noir**
Impression : **Mégatop**
Diffusion : **Milee**
Tirage : **19 000 exemplaires**
Dépôt légal à parution

La certification PEFC du papier
garantit la gestion durable des forêts.



La version audio du magazine est disponible
sur ville-chatelleraut.fr



VOUS NE RECEVEZ PAS
LE MAGAZINE ?
Remplissez le formulaire sur ville-chatelleraut.fr



PORTRAIT

Henri Chouc



Enseignant de cœur et d'esprit

Il a consacré toute sa carrière à partager son savoir avec les adolescents. Henri Chouc est désormais un jeune retraité de l'Éducation nationale. Au collège René Descartes, il a enseigné l'histoire-géographie, le français... mais aussi l'éducation sportive. *"Cela m'a aidé à comprendre le fonctionnement des adolescents en dehors d'une classe, assure-t-il. C'est une chose d'enseigner, mais il faut savoir à qui on l'enseigne".*

Plutôt que de les "gaver" en dates historiques, en noms de personnages célèbres ou en règles orthographiques, Henri Chouc a toujours cherché à comprendre "ses" jeunes. *"J'ai toujours pensé qu'il était important de connaître l'élève et son caractère. Il n'y en avait pas un avec un mauvais ou un bon caractère. Il n'y avait que des élèves différents. C'était une chose géniale de voir un adolescent s'ouvrir parce qu'on avait joué au foot ou qu'on était partis en voyage scolaire ensemble."*

***"J'aimais les aider
à devenir des citoyens
et les accompagner"***

Drôle d'anecdote, son empathie et sa bienveillance lui ont aussi permis d'incarner un rôle sur-mesure ! Celui de Père Noël ! Pendant 42 ans il a enfilé la tenue rouge et blanche pour faire rêver les enfants des écoles de Châtellerault, mais aussi des amis, des voisins... *"Voir ces yeux émerveillés sur les visages de ces tout-petits n'était que du bonheur."* ●

